

Défaillances dans l'ESS **ESS France, l'UDES et Le Mouvement associatif saluent la mise en place de la cellule nationale, et appellent à son renforcement immédiat**

Une initiative née de notre alerte collective face aux signaux faibles et à la dégradation économique.

La cellule nationale de liaison et d'accompagnement sur les défaillances dans l'économie sociale et solidaire s'est réunie ce mardi après-midi pour la première fois. **Sa création fait suite à une demande d'ESS France, soutenue par l'UDES et le Mouvement associatif**, face à la remontée croissante de signaux d'alerte dans les réseaux : structures fragilisées, trésoreries en tension, interventions suspendues ou redimensionnées, risques de rupture d'activité.

Dans un contexte budgétaire tendu, cette cellule constitue un outil essentiel. Son installation rapide, permise par la mobilisation de la Ministre en charge de l'ESS et le délégué ministériel à l'ESS, est un premier pas que nous saluons. Mais ce premier pas doit impérativement être suivi d'actions concrètes, coordonnées et à la hauteur des enjeux.

Ce que nous portons collectivement :

- **Mieux objectiver la crise** : la connaissance des situations reste aujourd'hui parcellaire. Il est urgent de croiser les données disponibles avec les bases des administrations, de la protection sociale, des réseaux bancaires. **Passer du signal faible à l'analyse partagée est la condition d'une réponse juste et efficace.**
- **Associer tous les acteurs pertinents à la cellule**, et en premier lieu les réseaux bancaires, les organismes de sécurité sociale en charge du recouvrement (Urssaf et MSA) et les financeurs. Leur participation active est indispensable pour détecter en amont les fragilités et mobiliser les bons leviers d'action.
- **Construire de véritables parcours d'accompagnement**, organisés en cellules régionales dûment financées et articulées avec les outils de droit commun : Codefi, Banque de France, tribunaux judiciaires, médiateurs... **L'anticipation doit devenir la règle. Le curatif arrive souvent trop tard.**
- **Adapter les dispositifs aux spécificités de l'ESS** : les critères d'attribution des aides doivent être revus avec les acteurs de terrain, pour mieux prendre en compte les modèles économiques hybrides et les réalités associatives et coopératives.

Ne pas laisser s'installer une crise silencieuse

L'ESS représente 14 % de l'emploi privé, des milliers d'initiatives de proximité, une capacité d'innovation sociale unique. La fragilisation progressive d'un grand nombre de structures n'est pas une fatalité. Mais **elle exige une action publique mieux outillée, plus réactive, plus lisible.**

Cette cellule peut devenir un pivot. À condition d'en faire un véritable espace de coordination, d'anticipation et d'accompagnement. ESS France, l'UDES et Le Mouvement



associatif restent pleinement mobilisés pour que cette réponse collective monte en puissance sans délai.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est la seule organisation patronale représentative des employeurs de l'ESS. Elle regroupe 22 groupements et syndicats d'employeurs, représentatifs dans 17 branches et secteurs professionnels. L'UDES défend et exprime les intérêts de l'ensemble des employeurs de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, fondations) soit plus de 220 000 entreprises employant près de 2,7 millions de salariés. Engagée pour un modèle économique responsable et solidaire, l'UDES contribue à enrichir les grandes réformes sociales et soutient les employeurs de l'ESS dans leurs enjeux de développement, d'attractivité et d'innovation sociale. Plus d'informations sur www.udes.fr

ESS France – Présidée par Benoît Hamon, ESS France est reconnue comme l'association représentative des acteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire par la loi du 31 juillet 2014. Elle porte la voix de référence de l'ESS en tant que « mode d'entreprendre et de développement économique » rassemblant les organisations et entreprises fonctionnant selon les principes démocratiques, à lucrativité encadrée et ayant pour finalité l'utilité sociale ou un intérêt collectif. Plus d'informations sur www.ess-france.org

Le Mouvement associatif - Porte-voix de la vie associative, Le Mouvement associatif représente, au travers de ses membres, 1 association sur 2 en France et est présent dans 14 régions françaises.

Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, notamment en œuvrant pour la construction d'une politique de vie associative ambitieuse. Le Mouvement associatif intervient sur différents axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'action publique, l'accompagnement, l'économie et l'emploi. Plus d'informations sur www.lemouvementassociatif.org

Contacts presse :

UDES :

Philippine ARNAL – parnal@udes.fr – 06 75 26 50 50

ESS France :

Agence Wellcom – Charlotte Filaudeau & Sarah Ameline
ess-france@wellcom.fr - 01 46 34 60 60

Le Mouvement associatif

Fula MÉSIKA – fmesika@lemouvementassociatif.org – 06 34 31 23 41